

Epareca accueille une première supérette coopérative et participative, la Coop des Dômes, à Clermont-Ferrand

Les habitants du quartier des Vergnes, et plus largement, les Clermontois disposent, depuis ce mardi, d'une offre alimentaire structurée et originale au sein de l'espace commercial du cœur de quartier.



L'ouverture du magasin, sur 200m², dans un ensemble qui accueillait déjà une pharmacie, une boucherie, un point chaud et la Poste, constitue un atout supplémentaire pour ce quartier.

A première vue, il s'agit d'une supérette comme les autres. Mais l'adhésion à un groupement d'achat et la contribution bénévole, 3

heures par mois, à l'activité de la supérette, permettent d'accéder à des produits de qualité - locaux, bio, équitables - avec une marge réduite. Autre différence majeure : la gestion du magasin est associative, donc à but non lucratif et dans une logique démocratique : les 450 clients et membres à ce jour en sont les seuls propriétaires et décisionnaires ! Après la phase d'adhésion - 10 ou 25 € - initiée en juin 2017, le référencement des producteurs, prioritairement locaux - 40 à ce jour - et l'aménagement de la surface de vente, cette ouverture au public officialise le démarrage concret de l'activité.

«Nous avons fait le choix, après une consultation auprès de tous nos adhérents, de venir nous installer aux Vergnes au cœur d'un quartier populaire. Tout est réuni ici pour que cela fonctionne : un propriétaire du local conciliant, des soutiens appréciés, sous diverses formes, des pouvoirs publics - région, département, métropole, ville,... - mais aussi un soutien logistique du tissu associatif local » nous explique Jean-Jacques Bravard, un des co-référents de l'association.

La supérette coopérative proposera à terme près de 2 000 références en produits frais, secs et en vrac.

Depuis 20 ans, Epareca assure, sur saisine des collectivités, à défaut d'initiative privée praticable, la maîtrise d'ouvrage d'opérations de création, transformation ou reconversion de surfaces commerciales et artisanales dans les quartiers relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville, ainsi que dans le cadre du PNRQAD. L'établissement intervient en fonds propres, assure la maîtrise d'ouvrage, la commercialisation, la gestion locative, le cas échéant Foncièrement Quartier, filiale commune avec le Groupe Caisse des Dépôts, afin de permettre à terme le retour au droit commun par remise sur le marché de l'immobilier privé. À ce jour, près de 60 opérations ont été menées à bien. Dès promulgation de la loi Elan, il pourra être l'opérateur dédié à la revitalisation des commerces et de l'artisanat des cœurs de ville dans le cadre des opérations de revitalisation de territoires (ORT).

www.epareca.org | Twitter @Epareca